



N°4529
Reçue le 21.06.2021
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 21.06.2021

Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 21 juin 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à **Monsieur le Ministre de la Défense** concernant **le projet d'acquisition de véhicules pour l'armée luxembourgeoise.**

Afin de moderniser la flotte de véhicules de l'armée luxembourgeoise, le gouvernement a décidé d'acquérir 80 véhicules blindés de commandement, de liaison et de reconnaissance (CLRV). Face à un contexte sécuritaire en évolution, ce projet s'inscrit dans le cadre des contributions à haute valeur ajoutée que le Luxembourg continue à fournir dans le contexte de l'OTAN, de l'UE ainsi que de l'ONU, à la défense collective, aux opérations pour le maintien de la paix (OMP), de prévention et de gestion de crise.


Les deux véhicules actuellement en service n'étant plus adaptés (la plateforme des Hummer étant vétuste et l'électronique des Dingo étant obsolète), ceux-ci seront remplacés par un seul type de véhicule. Misant sur l'interopérabilité, il a été décidé de recourir aux véhicules compatibles avec le programme français SCORPION. Le projet est réalisé avec l'appui de l'agence NSPA de l'OTAN.

Selon les lignes directrices de la défense luxembourgeoise « [...] les contributions du Luxembourg ne peuvent en toutes circonstances faire la différence par la force du nombre. C'est en investissant dans des domaines spécialisés et à haute valeur ajoutée que le Luxembourg honorera ses engagements. » et plus loin : « Ces Lignes directrices seront complétées par un Plan directeur de mise en œuvre et un plan d'investissement qui permettra le planifier en détail l'effort de défense. »

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

1. **Est-ce que les Lignes directrices de la défense ont été complétées par un Plan directeur de mise en œuvre ? Comment cette acquisition s'inscrit-elle concrètement dans l'orientation stratégique de l'armée luxembourgeoise et dans son plan d'investissement ?**
2. **Dans quelle mesure la décision de miser sur le système électronique SCORPION impacte-t-il le choix des véhicules pouvant être acquis ? Combien de véhicules, compatibles avec le programme français SCORPION, pourront potentiellement être sélectionnés ?**
3. **En quoi la décision de recourir à des équipements issus du programme français SCORPION lie-t-elle la politique de la défense luxembourgeoise à celle de son voisin ? Est-ce que cette acquisition pourrait s'inscrire dans le cadre d'un partenariat stratégique avec la France ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.


Stéphanie Empain
Députée



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Le Ministre de la Défense

Luxembourg, le **19 JUIL. 2021**

Dossier suivi par:
Alex RIECHERT
Tél.: 247-82831
E-mail: alex.riechert@mae.etat.lu

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
p.a. Service Central de Législation

L-2450 LUXEMBOURG

n. réf.: A37.523.21

Objet : Question parlementaire n°4529

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments très distingués.


François Bausch
Ministre de la Défense

**Réponse de Monsieur le Ministre de la Défense à la question parlementaire n° 4529
du 21 juin 2021 de l'honorable Députée Stéphanie Empain au sujet du « Projet
d'acquisition de véhicules pour l'armée luxembourgeoise »**

Ad question 1 :

Les Lignes directrices de la défense luxembourgeoise à l'horizon 2025 et au-delà publiées en 2017 ont été complétées en 2018 par un Plan directeur. Ce plan est cependant classifié et n'est donc pas accessible au grand public.

L'acquisition des véhicules CLRV s'inscrit dans la continuation du développement des capacités ISR (intelligence-surveillance-reconnaissance) de l'armée luxembourgeoise esquissé dans les Lignes directrices de 2017.

Ad questions 2 et 3 :

SCORPION (*synergie du contact renforcée par la polyvalence et l'infovalorisation*) est le nom du programme français qui vise à créer un système de combat tactique évolutif et flexible en interconnectant tous les systèmes d'armes, en facilitant l'échange d'informations et en rendant possible une collaboration accrue entre les différents acteurs sur le terrain.

Ce programme donnera lieu à la modernisation et au renouvellement de capacités de combat existantes de l'armée de terre française, à l'arrivée de nouveaux véhicules blindés et à la mise en place d'un nouveau système d'information. Il doit permettre à un groupe présent sur le champ de bataille d'être relié non seulement entre soldats, mais aussi avec l'ensemble des forces engagées, à l'image des véhicules blindés, des drones, des hélicoptères...

En théorie, tout véhicule peut être « scorpionisé » en l'équipant avec le système d'information décrit ci-avant. L'offre d'un véhicule « scorpionisé » est fonction des considérations économiques des différents constructeurs.

Le rapprochement de l'armée luxembourgeoise au programme SCORPION se réalisera par le biais de l'intégration dans le nouveau système d'information français et constitue le seul lien avec la politique de défense française dans ce contexte.